



MAIRIES DE FRONTENAUD & du MIROIR

Aux parents d'élèves des deux communes,

Vous n'êtes pas sans savoir que l'association de la cantine scolaire de notre RPI cesse ses activités à la fin de cette année scolaire.

Aussi, les conseils municipaux de Frontenaud et du Miroir ont décidé **de manière conjointe** de prendre en charge la gestion de la restauration scolaire, dès la rentrée de septembre 2022.

Ce qui va changer :

- **Les repas seront préparés par la société RPC**, située à MANZIAT (01). Nous avons fait ce choix afin que nos enfants puissent bénéficier de repas variés, tout en veillant à la sécurité alimentaire et au *respect de la loi EGALIM*.
- Un prix unique de **4,50€ par repas** sera appliqué pour tous les enfants du RPI. Les repas seront facturés à terme échu et réglés par prélèvement bancaire.
- **L'inscription de vos enfants aux cantines scolaires du RPI se fera par l'intermédiaire du portail famille ROPACH®** (<https://www.ropach.com>). Elle est obligatoire, même pour les enfants mangeant occasionnellement. De même, la gestion des repas s'effectuera également par l'intermédiaire de ce site. Vous trouverez toutes les explications en vous connectant sur le portail ou sur le site internet des communes.
- **ATTENTION !!!! IMPORTANT !!!** Pour l'année scolaire 2022-2023, donc dès septembre prochain, **les inscriptions seront closes au 15 juillet 2022**.

Nous comprenons bien évidemment que ces modifications puissent vous gêner ou vous interroger. Nous avons donc mis en place des référents communaux pour répondre à toutes vos questions ou difficultés d'inscription sur le portail ROPACH®. N'hésitez pas à contacter :

- Pour les enfants de Frontenaud : **Marie-Pierre UNY** au 06.70.87.12.08 ou à l'adresse électronique marie-pierre.uny@frontenaud.fr

- Pour les enfants du **Miroir, Hugues NICOLAS** au 06.18.09.0511 ou à l'adresse électronique hugues.nicolas@le-miroir.fr .

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons d'agréables vacances.

P.S : lors de votre première connexion sur le portail ROPACH :

- utilisez votre adresse électronique comme identifiant

- Le mot de passe commun aux parents du RPI est « r p i f l m ». Vous serez ensuite invités à vous créer votre propre mot de passe.

Ph Cauzard

